



N°25 – 3 août 2017

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE (page 2) :

- **Dégâts de grêle** : les orages localement accompagnés de grêle ont occasionné des blessures voire une destruction du bouquet foliaire. Les températures actuelles sont particulièrement favorables à une cicatrisation rapide des tissus. **Aucune intervention spécifique n'est justifiée sur ce type de dégâts en betterave**
- **Ravageurs** : faible activité des **noctuelles défoliatrices**
Présence toujours soutenue des **teignes**, maintenir la surveillance sur les parcelles présentant encore un stress hydrique
- **Maladies** : les conditions orageuses de ces derniers jours sont propices au développement de la **cercosporiose**
- **Plante parasite** : découverte des premiers foyers de cuscute. Leur destruction est obligatoire

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 31 juillet au 2 août sur 31 parcelles agriculteur de betteraves. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.





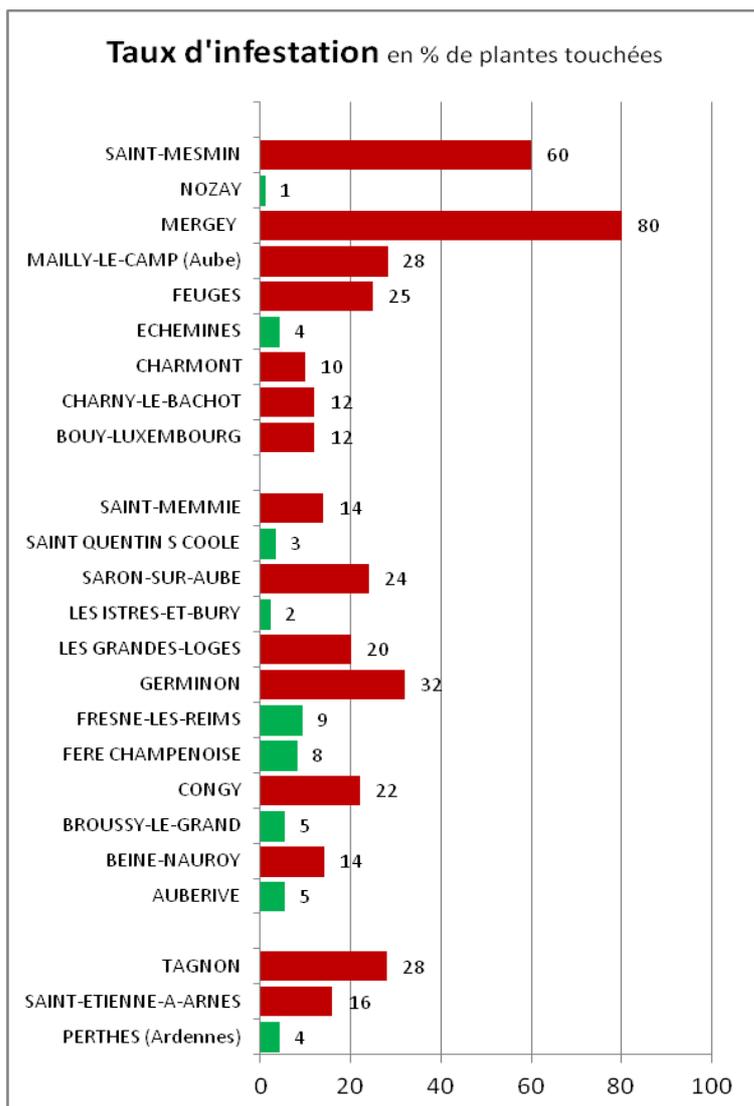
BETTERAVE

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

- La présence de noctuelles est observée sur 20 % des suivis contre 13 % la semaine passée.
- Les parcelles concernées sont localisées sur les Ardennes et la Marne : Perthes, St Etienne à Arnes , Fresnes, Congy, Germinon et St Quentin s/Coole.
- Les taux d'infestation varient de 3 à 37 % de plantes touchées et restent donc sous le seuil de nuisibilité de 50 % de plantes porteuses de perforations récentes.

Analyse de risque : les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à leur extension.

TEIGNES



- Le nombre de parcelles touchées par les teignes reste stable avec 82 % du réseau présentant des symptômes.
- Suite aux passages orageux, on constate un léger fléchissement des infestations sur l'ensemble de la région avec 65 % des parcelles ayant dépassé le seuil de nuisibilité de 10 % de plantes touchées, contre 85 % la semaine précédente.
- Rappel des symptômes : ces chenilles d'une dizaine de mm forment des galeries dans la base des pétioles et provoquent des lésions sur le collet des betteraves. Ensuite, un amas noirâtre pulvérulent apparaît au coeur de la betterave avec le plus souvent la présence de fils soyeux.



Analyse de risque : les morsures de teignes peuvent ralentir le renouvellement naturel du feuillage, notamment en période de stress hydrique prolongé, mais elles sont surtout des portes d'entrée potentielles pour le champignon *Rhizopus* si des températures caniculaires apparaissent. Les générations peuvent se succéder, il est donc impératif de maintenir une surveillance minutieuse en conditions chaudes et sèches. Une pluviométrie conséquente (> 10 mm) participe en général à la régulation des populations.

MALADIES DU FEUILLAGE

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes	 oïdium	 cercosporiose	 rouille	 ramulariose
1 ^{re} intervention	15 %	5 %	15 %	5 %
2 ^{de} intervention	30 %	20 %	40 %	20 %

Les conditions orageuses de ces derniers jours ont été propices au développement de la cercosporiose:

- 32 % des sites atteignent le seuil de renouvellement pour la cercosporiose, soit le double par rapport à la semaine précédente ;
- 62 % du réseau sont encore au premier seuil d'intervention ;
- Seuls 6 % des sites n'ont toujours pas atteint le seuil de déclenchement pour une première intervention.

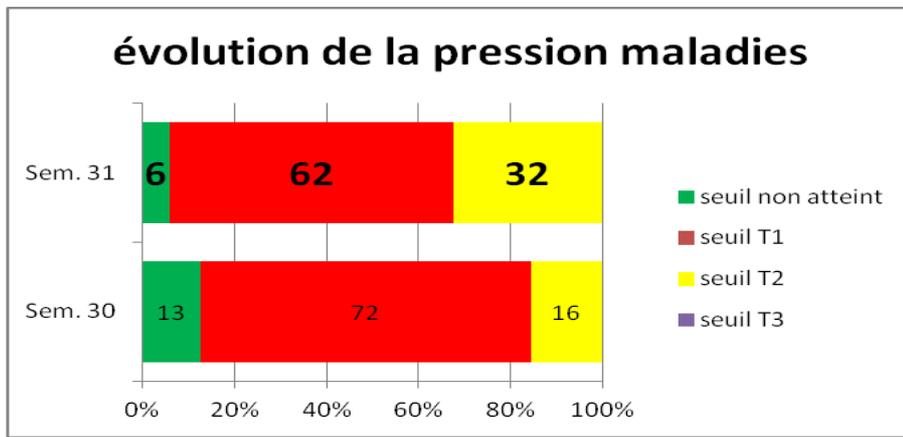


Symptômes de cercosporiose

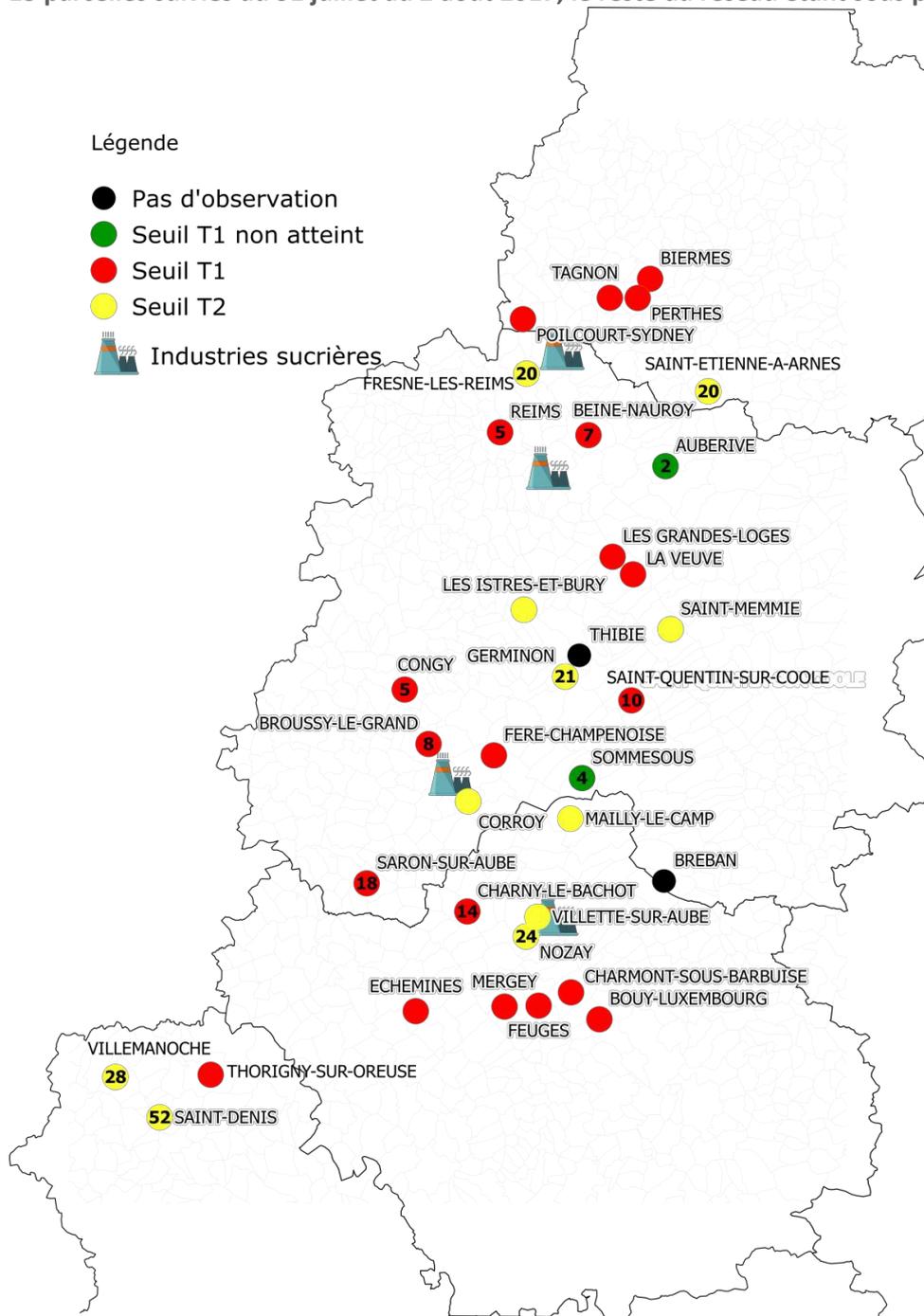
Le complexe maladies reste toujours largement dominé par la cercosporiose :

- Depuis le début des observations, des taches de cercosporiose ont été observées sur l'ensemble des situations. Cette maladie est responsable de l'intégralité des dépassements de seuils .
- Cette semaine encore, une faible présence de pustules de rouille est signalée sur les sites de Germinon et Saint Quentin sur Coole.
- Il n'y a plus de parcelle totalement indemne de maladie cryptogamique à ce jour.

Analyse de risque : les conditions climatiques de ces dernières semaines sont particulièrement favorables au développement de la cercosporiose. Maintenir une surveillance à la parcelle en reprenant les observations 15 jours après une protection fongique.



Cette cartographie présente les fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose pour les 15 parcelles suivies du 31 juillet au 2 août 2017, le reste du réseau étant sous protection.



Cuscute

Quelques ronds de cuscute ont été détectés dans la Marne sur la culture ainsi qu'en bordure de routes et chemins.

Rappel : Il s'agit d'un **organisme nuisible réglementé** nécessitant une destruction obligatoire de son support (cultures, adventices sur aires de stockage...) afin d'enrayer son extension par propagation des graines dans les silos de betteraves, de pomme de terre, etc.

- La lutte contre la cuscute doit être élargie à l'ensemble des cultures sensibles de la rotation ainsi que sur les zones non-cultivées.

Dès l'apparition des premiers foyers et **avant formation des graines**, la destruction de la plante support pourra être mécanique, thermique ou bien chimique en veillant à utiliser un herbicide total autorisé possédant l'usage « Traitement Généraux – Désherbage en Zones Cultivées *Avant Récolte » sinon « Traitement Généraux Désherbage Total » sur les aires de stockage ou autres ZNA.



Présence de cuscute sur betterave



Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne - CETA Cr Marne Sud - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne - Coligny) - EURL Verzeaux - TEREOS - FREDONCA - COMPAS - COMPAGRI - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Champagne-Ardenne
Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.